

**1<sup>er</sup> octobre 1997, Paris**

**Allocution devant le Conseil permanent de la Francophonie**

Monsieur le Président du Conseil permanent de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Représentants personnels des Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général de l'Agence de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants de l'AUPELF-UREF, de TV5, de l'AIMF et de l'Université Senghor d'Alexandrie,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, pour l'invitation à ce déjeuner, geste que j'apprécie d'autant plus que nous sommes à quelques semaines du Sommet de Hanoï. Je me retrouve ici parmi vous avec beaucoup de plaisir après un certain éloignement de la Francophonie. J'ai eu la chance d'être partie prenante de la mise en place des premiers Sommets de Versailles et de Québec et de participer activement au Sommet de Dakar.

J'éprouve beaucoup de satisfaction de constater que ce que nous – les anciens comme le disent nos amis africains – avons alors imaginé, a bien traversé le temps. Le canevas de départ constitue aujourd'hui encore la structure de travail avec laquelle les Sommets de la Francophonie sont préparés et orchestrés. Nos travaux s'articulent autour de trois axes : politique, économique et coopération. Je ne suis d'ailleurs pas, autour de cette table, l'unique témoin de cette période et j'ai plusieurs autres raisons de me réjouir de l'évolution des dix dernières années. Je serai présent à Hanoï où j'aurai l'honneur de représenter le Québec. Pour différentes raisons, depuis le Sommet de Chaillot aucun premier ministre du Québec n'a pu être présent à la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement. J'attache d'autant plus d'importance au rendez-vous d'Hanoï qu'il s'agira pour le Québec d'une reprise du dialogue francophone au plus haut niveau. J'y serai au nom d'un peuple pour qui l'appartenance à la Francophonie n'est pas un vain mot, au nom d'un gouvernement qui sait que la Francophonie est le lieu privilégié où il peut apporter aux autres l'Amérique en français.

J'y serai surtout au nom d'un peuple qui sait trouver au sein de la Francophonie l'oxygène et la masse critique qui lui manque dans l'environnement anglophone où les Québécois et leurs amis Acadiens sont plongés en Amérique du Nord. Nous sommes ici dans une enceinte politique où il est d'usage que la famille soit informée des aspirations de ses membres.

Personne n'ignore le projet politique que porte mon gouvernement. Personne n'ignore non plus l'active collaboration que nous avons engagée avec le gouvernement canadien sur plusieurs plans, y compris dans la Francophonie, y compris pendant les débats qui ont entouré les changements institutionnels. Il n'y a pas de contradiction entre notre projet politique et notre attitude envers le Canada. Si les Québécois décident de se donner un pays,

comme je le souhaite de toutes mes forces, il ne sera pas question pour eux de soustraire une voix à la conversation des nations ou d'enlever une chaise à la table de la Francophonie.

Au contraire, au cœur du projet québécois, on trouve le partenariat avec nos voisins canadiens, en Amérique, dans la Francophonie et dans le monde. Maître de tous ses leviers et de toutes ses décisions, le Québec pourrait faire plus pour la coopération, pour l'entraide, pour l'espace économique. Nous ne voulons remplacer personne, ni forcer qui que ce soit à choisir entre de bons amis. Nous souhaitons simplement enrichir le dialogue déjà superbement engagé en Francophonie. I. Hanoï et l'institutionnel francophone À Hanoï, le VIIe Sommet francophone constituera l'aboutissement d'un long parcours. À travers le cheminement de la réforme institutionnelle, nous sommes arrivés à un point de convergence. La Charte de l'Agence est devenue la Charte de la Francophonie. Elle fournit, selon la décision du Sommet de Cotonou, le fondement juridique de notre organisation. Je saisis cette occasion, Monsieur le Président, pour saluer le travail remarquable et patient du Comité de réflexion qui, sous la présidence de monsieur Roger Dehaybe, dont je tiens à souligner la sagesse et la sagacité, a accompli cette tâche presque impossible que nous lui avons confiée. Construit sur la base de l'ACCT, de notre seule organisation francophone intergouvernementale, l'aboutissement de cette réforme institutionnelle entreprise depuis Chaillot il y a six ans, se concrétisera par l'élection du premier Secrétaire général de la Francophonie élu par les Chefs d'État et de Gouvernement.

Cette élection devra se faire dans les meilleures conditions qui soient. Les Chefs d'État et de Gouvernement doivent disposer à Hanoï du temps nécessaire pour bien dégager un consensus. La légitimité de la représentation politique que le Secrétaire général exercera par délégation du Sommet sera directement proportionnelle à la « qualité » de son élection et du consensus atteint. Nous aurons après Hanoï un cadre juridique et une structure institutionnelle claire qui préciseront bien l'autorité et les compétences des uns et des autres. Nous serons outillés pour atteindre plus efficacement nos objectifs et nos idéaux francophones: ceux de la liberté et des droits de la personne, ceux de la justice et de la solidarité, ceux de la démocratie, du développement et du progrès, ceux du partage des connaissances, d'une meilleure chance pour tous d'accéder à une formation supérieure.

Notre travail institutionnel accompli, nous pourrions concentrer nos efforts sur l'essentiel, c'est-à-dire la coopération menée à travers l'Agence de la Francophonie et les opérateurs directs reconnus des Sommets, au profit du développement de toutes les populations dont nous sommes à un titre ou l'autre les mandataires. Les besoins des uns et des autres sont différents mais chacun, du Nord ou du Sud, trouve et doit trouver son profit à la table francophone. Nous sommes en Francophonie par amitié, nous y sommes aussi par intérêt. L'intérêt du Québec est intrinsèquement lié à la mise en place d'une coopération efficace. Le nouveau Secrétaire général de la Francophonie sera responsable de l'animation de la coopération multilatérale francophone et il aura à sa disposition les instruments pour y parvenir. Les ressources que nous consacrons à la Francophonie devront être consacrées à la mise en oeuvre de la coopération visible et utile que nous souhaitons, et à l'atteinte des objectifs que nous nous sommes collectivement fixés. Notre famille, depuis le premier Sommet de Paris, s'est accrue considérablement, consolidant d'autant l'organisation francophone, mais faisant également croître les attentes. Depuis quelques décennies, l'histoire s'est accélérée, ouvrant certes de nouvelles perspectives de développement mais posant aussi à tous des problèmes d'adaptation d'ordre culturel, social, économique.

L'approche que nous avons en 1970, il y a un peu plus de 25 ans, mérite d'être repensée et modernisée, mais on conviendra que la Francophonie ne doit pas perdre son âme. Les défis auxquels nous sommes confrontés commandent plus que jamais une solidarité exemplaire qui doit prendre appui sur la dimension multilatérale de notre organisation. Le contexte mondial actuel exige que nous nous concentrons les ressources disponibles au service de ce que nous, francophones, pouvons faire de plus utile et de ce que nulle autre organisation ne saurait faire à notre place. Il. Les défis de notre coopération La Francophonie a fait montre de beaucoup de créativité depuis ses origines. À Cotonou, en 1995, le Sommet a fixé un cadre à la coopération multilatérale francophone en demandant qu'elle se déploie autour de cinq grands programmes mobilisateurs. La période économique plus contraignante pour les Gouvernements explique peut-être en partie cette décision, mais nous avons surtout jugé qu'il fallait assurer la qualité de nos actions en choisissant des contenus mieux ciblés sur nos objectifs. Si nous voulons créer un réel espace de solidarité, il faut s'astreindre à une obligation de résultats; l'imagination créatrice qui anime notre coopération doit maintenant se conjuguer avec l'efficacité que réclame à bon droit nos populations.

Je voudrais souligner deux défis auxquels la Francophonie ne saurait se soustraire.

1. D'abord le défi de la modernité La Francophonie doit occuper sa place dans le secteur des industries de la langue, dans le développement des technologies de l'information, dans celui des sciences. Nous devons tous y contribuer, si nous voulons que la langue française demeure une langue moderne. Il ne sert à rien de condamner, en soi, le dynamisme dont font preuve d'autres groupes culturels et linguistiques. Il n'y a pas de places réservées à la table de la compétitivité linguistique. Il n'y a pas de carton d'invitation pour accéder à l'inforoute. Il y a cependant des places pour ceux qui les prennent. C'est ce que nous sommes en train de faire. La Conférence des Inforoutes, tenue à Montréal en mai dernier, a fait ressortir la nécessité de relever ensemble ce défi. Jamais la diffusion des produits culturels et scientifiques n'a eu à sa disposition des moyens d'une telle efficacité. Grâce à l'inforoute, nous pouvons atteindre instantanément le marché planétaire de la Francophonie. Mais encore faut-il nourrir ce marché en lui fournissant des contenus francophones. L'importante participation des ministres responsables de ce domaine atteste de la prise de conscience des autorités politiques de la Francophonie à cet égard. Un plan d'action a été adopté, et il nous permettra, à Hanoï, de passer de la prise de conscience à la prise de décisions et à la mise en oeuvre. Des mesures de soutien adaptées au contexte actuel du monde francophone mais respectueuses de nos obligations contractées auprès d'autres organisations internationales doivent être engagées en faveur de la circulation des productions en français. Il est essentiel que nous puissions nous concerter à ce sujet. En 25 ans de vie politique commune, nous avons démontré que cette concertation peut être réalisée avec rapidité et souplesse. J'en veux pour preuve la concertation engagée, lors du Sommet de Maurice, en faveur de la clause de l'exception culturelle lors de la mise en place de l'Organisation mondiale du commerce.

2. Le défi de la mondialisation Je voudrais vous dire quelques mots sur le défi que représente la mondialisation. Une chose est désormais certaine, lorsque le compte à rebours du millénaire affichera le chiffre zéro, le monde aura vécu une irrésistible mondialisation des échanges économiques, culturels et politiques. Quiconque, aujourd'hui, voudrait y échapper mènerait un combat d'arrière-garde. La question qui se pose à nous, peuples francophones, comme aux autres peuples du monde, n'est donc pas de savoir si nous

sommes pour ou contre la mondialisation. Elle est là, incontournable. La question est de savoir si nos identités, notre patrimoine, pourront émerger encore plus forts de cette mondialisation, ou s'ils seront emportés par elle. Il ne faut donc pas se tromper de combat et il faut éviter les pièges qui nous sont tendus. Le principal piège est, bien sûr, celui de l'uniformisation des personnalités, l'affadissement des différences. Car qu'aurions-nous à nous dire, de Hanoï à Montréal, à New York, si nous avons la même culture et la même langue, une seule littérature, consommons les mêmes produits, mangions dans les mêmes restaurants et écoutions les mêmes émissions? Sans la diversité, il n'y a pas d'échange qui vaille. Sans originalité, il n'y a rien de neuf. Et sans le double point d'ancrage de la culture et de l'histoire, il n'y a pas d'identité. C'est pourquoi la condition d'une mondialisation réussie est justement la préservation et le renforcement de la diversité des identités et des cultures.

Il n'y a de débats constructifs qu'entre des personnalités fortes, et le patrimoine mondial ne peut que s'appauvrir de la course au plus petit dénominateur commun. Demain, si nous voulons une mondialisation réussie, la condition essentielle réside dans la diversité des peuples et des cultures. Il nous incombe donc, à nous, francophones, comme à nos amis hispanophones et lusophones qui prennent conscience de ces enjeux et aux autres groupes culturels, y compris anglophones, de commencer à réfléchir sérieusement aux orientations qu'il faut prendre, aux gestes à poser, pour que cette condition soit remplie. C'est à la Francophonie qu'il appartient de faire entrer le français dans le nouveau siècle. Mais nous le ferons d'autant mieux si en même temps et ensemble, l'espagnol, le portugais, l'arabe, l'italien entrent aussi dans le 21<sup>e</sup> siècle. Le combat de la Francophonie, c'est le combat de la diversité culturelle. La Francophonie se décline au futur. Elle sera de tous les enjeux planétaires. Il faut que ce patrimoine commun qu'est la langue française puisse continuer d'exprimer, avec génie, toutes les nuances du monde. La langue française doit être de tous les débats, de toutes les explorations, de toutes les avancées, de toutes les créations. Elle doit servir de clé pour accéder à de nouvelles connaissances et de nourriture pour alimenter nos réflexions sur un siècle tout neuf. C'est ainsi que nous imaginons une mondialisation au service des peuples et non des peuples au service de la mondialisation. Les Sommets en sont à leur septième édition: ils réunissent plus de 50 chefs d'État et de gouvernement. Le Vietnam a proposé à ses partenaires le thème: « Renforcement de la coopération et de la solidarité francophone ». Je tenais à vous affirmer la volonté québécoise de voir notre coopération maintenue dans la modernité, alors même que la réforme de Cotonou assure maintenant à la Francophonie une plus grande visibilité et un plus grand rôle politique.

À son thème de Sommet, le Vietnam a ajouté les mots « pour la paix et le développement économique et social ». Voilà un message important. Nos amis Vietnamiens nous indiquent ainsi qu'on ne fait pas de la politique pour le plaisir de faire de la politique, et qu'on ne fait pas de l'économie pour le plaisir d'en faire non plus. Ce sont des outils pour faire en sorte que les femmes et les hommes de l'univers francophone y trouvent un profit tangible, dans leur vie quotidienne, dans la richesse de leur culture, dans leur capacité à réaliser leurs espoirs. Le Québec adhère aux objectifs proposés par le Vietnam et apporte au Sommet de Hanoï toute sa collaboration. Il sera aussi sans réserve aux côtés du Secrétaire général de la Francophonie dans les missions qu'il aura à accomplir après Hanoï: il le sera comme tous ses partenaires, entièrement et pleinement. Je redis aux représentants de l'Agence de la Francophonie et à ceux des opérateurs directs, l'AUF, TV5, l'AIMF et l'Université d'Alexandrie, toute l'appréciation pour le travail accompli. J'en arrive presque à la fin.

Je voudrais, Monsieur le Président, saisir cette occasion pour exprimer à Monsieur Jean-Louis Roy, Secrétaire général de l'Agence de la Francophonie, tous les remerciements du Québec pour le travail accompli au cours des huit dernières années. La coopération menée par notre Agence intergouvernementale demeurera tributaire au cours des années à venir de l'action qu'il y a menée.

Le temps n'est pas encore aux adieux mais je tenais à dire ces quelques mots devant vous et en sa présence. En terminant, je tiens aussi à remercier d'une façon particulière les autorités vietnamiennes pour les préparatifs complétés à ce jour en vue de l'organisation du Sommet.

Monsieur le Président du Conseil permanent de la Francophonie ainsi que Mme la vice-présidente de la Commission préparatoire, tous les deux, vous avez animé cette année 1997 avec une inlassable énergie, que ce soit par une contribution intellectuelle de haut niveau, par un travail de préparation qui ne laisse place à aucune improvisation, par un souci de perfectionnement enrichi par la transparence dans l'action et la recherche constante du dialogue.

Merci à toutes et à tous, à bientôt, à Hanoï, en terre d'Asie.